

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Janvier-Février 2017





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2545 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°156

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)
- Tirage à 1200 exemplaires – Dépôt légal n° 180202526, année 2006
- Photo de couverture : M^{me} SANVOISIN

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoint**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les Syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

• **Conseillers Municipaux**

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Corinne ANDRE, conseillère municipale

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie.

CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 13 JANVIER 2017 À PÉRIGNY

« Ne baissons pas les bras, car il nous appartient de faire en sorte que les valeurs de la République, qui sont nos valeurs, soient défendues et respectées afin que l'on ne puisse pas nous imposer des règles de vie qui ne sont pas les nôtres et qui ne correspondent pas à notre culture. »



C'est, dans une salle, une nouvelle fois magnifiquement décorée par les services techniques, qu'a eu lieu, ce vendredi 13 janvier, la présentation des vœux de la municipalité à l'ensemble des acteurs de la vie communale.

Après l'accueil musical de l'Orchestre d'Harmonie Briard, Georges URLACHER a remercié les nombreuses personnalités qui nous avaient fait l'honneur d'être à nouveau parmi nous, montrant ainsi leur amitié et l'intérêt qu'elles portent à notre commune, au premier rang desquelles :

M. le Préfet Thierry LELEU, accompagné par M. Christian ROCK, notre sous-préfet et Secrétaire Général de la Préfecture.

Plusieurs parlementaires : Catherine PROCCACIA et Christian CAMBON nos sénateurs, toujours fidèles, Laurent CATHALA, Député-Maire de Créteil et Président de notre territoire. D. GONZALES, Conseiller régional et Maire de Villeneuve le Roi, Pierre-Jean GRAVELLE, Conseiller Départemental de notre canton Les Maires

du Plateau : Sylvie GERINTE, J-CI. GENDRONNEAU, Gérard GUILLE, J-CI. PERRAULT.

Parmi les nombreuses autres personnalités présentes, on a pu noter la présence de M. Alain CHAMBARD Président du SyAGE ainsi que celle de l'Adjudant DUPONT Chef de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Villecresnes.

L'Éducation Nationale était également présente avec M. Hervé LEROC représentant l'inspecteur de circonscription, nos deux directrices d'écoles et nos enseignantes ainsi que les représentants des parents d'élèves.

Les bénévoles de nos Associations et enfin les représentants de nos entreprises et ceux de nos partenaires institutionnels.

Il a tenu ensuite à remercier nos agents du service technique qui une nouvelle fois, ont fait preuve d'imagination pour créer ce décor afin de vous accueillir dans cette ambiance rurale qui reste la marque de Périgny.

Il a remercié également l'Harmonie Briarde pour son accueil musical, Périgny Garden pour le prêt des plantes, COLRUYT pour la mise à disposition de son parking et Alain TARLET, responsable de l'espace « La Rue » à Mandres pour le prêt du matériel de sonorisation et de projection.

Traditionnellement, cette soirée permet au Maire de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler et de parler des actions envisagées pour l'année nouvelle.

Auparavant, il a laissé la parole aux élus du Conseil Municipal des Jeunes qui, nous ont présenté leurs actions de l'année 2016 et leurs projets pour 2017.

Vous trouverez ci-après de larges extraits des différents sujets qu'il a abordés à cette occasion.

Avant de faire le point sur les réalisations de l'année 2016, il a abordé la question de la réforme des collectivités territoriales.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Périgny, comme 130 autres communes, a intégré la **Métropole du Grand Paris**

« Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, car à l'instar de nombreux collègues Maires, je pense que cette nouvelle structure, créée par la loi NOTRE, est une couche de trop dans le mille-feuille administratif. »

Dans le même temps, nous avons intégré le **territoire T11** qui s'appelle désormais **Grand Paris Sud-Est Avenir : GPSEA**.

Georges URLACHER a fait un bref résumé des principales décisions prises au cours de cette première année de fonctionnement :

Mise en place d'une gouvernance équilibrée, secondée par une structure administrative dont le rôle est de permettre de développer les politiques voulues par les communes.

Mise en place d'une Charte de bonne conduite avec le principe de base très important, qu'aucune décision qui concerne une commune, ne puisse être prise sans son accord !

Après ce préambule, Georges URLACHER a passé en revue les réalisations de l'année 2016 et a esquissé les projets pour cette année 2017.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Suite aux intempéries de juin dernier qui ont eu pour conséquences l'inondation de la MNE avec presque 10 cm d'eau à l'intérieur (remplacement des menuiseries intérieures, des revêtements de sol du rez-de-chaussée et des pompes de curage des fosses sceptiques).

Dans le domaine de St Leu, nos maraîchers ont subi de lourdes pertes de production avec toutes leurs récoltes de printemps détruites, nous avons obtenu le classement de Périgny en zone de catastrophe naturelle et conjointement avec notre commune voisine Mandres-les-Roses, nous avons réussi à obtenir la reconnaissance de l'état de calamités agricoles.

Paradoxalement, ces inondations n'auront pas été le résultat du

Mise en place d'un service d'aide en ingénierie afin d'épauler nos services dans le montage des dossiers techniques complexes.

Vote d'un budget spécifique d'aide à l'investissement dédié aux communes de petites tailles, dès le budget 2016, ce qui est un signe positif, dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Ainsi, le Territoire va contribuer financièrement, et ce n'est pas une mince affaire, à la restauration et à la remise en conformité de la Maison de la Nature, bâtiment qui date de 1981.

Cet équipement, devenu d'intérêt communautaire, pourra alors accueillir, outre nos centres de loisirs, des classes vertes des autres villes plus urbaines du territoire.

Bien évidemment, Périgny conservera la gestion de cet équipement, en ce qui concerne son utilisation par les ALSH le mercredi et durant les vacances scolaires.

Ce partenariat avec le Territoire nous permettra de redonner à ce lieu tout son sens initial, basé sur l'Éducation à la nature, l'écologie et la redécouverte d'un endroit très spécifique à notre Plateau briard qui le rend unique dans le GPSEA.

Reprise de certaines compétences obligatoires : comme la gestion des déchets ménagers (adhésion au SIVOM), l'assainissement des eaux usées et pluviales (adhésion au SyAGE), gestion de l'eau potable (DSP à la Lyonnaise des eaux-Suez).

Reprise des compétences exercées par nos anciennes intercommunalités.

« Finalement, si nous étions inquiets, en 2015, sur l'intégration de notre commune dans ce territoire je peux dire aujourd'hui que nous sommes rassurés, car les choses se passent relativement bien. »

débordement de la rivière, comme dans le Val d'Yerres, mais elles ont été la conséquence de la remontée de la nappe phréatique suite aux fortes pluies qui se sont succédées à cette époque.

Cette année, nous attendons l'arrivée de maraîchers « Bio » sur une parcelle du Domaine appartenant à l'Agence des Espaces Verts (AEV). Nous leur souhaitons, par avance, la bienvenue.

En 2016, nouvelle campagne d'amélioration du tri des déchets lancée par le **SIVOM**, en élargissant la liste des déchets pouvant être déposés dans les bacs jaunes qui ont été remplacés par des bacs plus grands pour les familles qui le demandaient.

Remplacement de l'ensemble du parc de containers pour les verres usagés et en 2017, en accord avec la société COLRUYT, un point de

collecte supplémentaire sera installé prochainement sur le parking du magasin.

Périgny roule également plus propre : nous avons gagné un véhicule roulant au GNV lors du concours ERGF du salon de l'AMIF

en juin dernier, nous sommes donc les premiers dans le secteur à utiliser ce type de véhicule.

Réalisation du dernier tronçon de la liaison verte, reliant la cascade de Périgny au moulin de Jarcy.

Merci au **SyAGE** pour cette belle réalisation.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

En 2016, suite de la modernisation de nos lanternes utilisant des ampoules à gaz.

À ce jour, pratiquement la moitié de nos candélabres sont ainsi équipés avec des platines à LEDs.

L'autre partie, environ 300 lanternes, sera équipée au grès des aides extérieures que nous réussirons à obtenir.

TRAVAUX DANS NOS BÂTIMENTS

- Remplacements des volets de la Maison des Associations et de la Bibliothèque.
- Fin de la restauration de l'ancien Presbytère.
- École Georges HURE : Remplacement des portes, peinture de jeux dans la cour par les parents d'élèves.

Cette année, ils le feront à l'école maternelle, merci à eux.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Terrain de football : reprise totale du terrain, élagage et débroussaillage sur le périmètre extérieur.
- Réfection d'une partie du grillage avec l'installation d'une porte d'accès pour les engins des services techniques.
- Rénovation complète des vestiaires avec isolation, mise en peinture et réalisation d'une nouvelle couverture.
- Restauration des courts de tennis et remplacement complet des grillages du court central, reprise et agrandissement du parking.

- Salle A. Mimoun : Motorisation du portail du parking et remplacement de l'ensemble des tatamis.

QUELQUES TRAVAUX ENVISAGÉS EN 2017

- Fin de la restauration de l'église avec le ravalement et en partenariat avec l'association Formes et couleurs, nous planchons sur un projet de tableau de fond d'autel pour remplacer l'ancien qui est quasiment tombé en poussière, tellement il était détérioré.
- Lancement des travaux de la micro-crèche, et de l'annexe de la mairie.
- Mise en sécurité du Colombier, avant montage du dossier de restauration.
- Et pour répondre à de nouvelles mises aux normes : installation de bacs dégraisseurs dans les cuisines des deux écoles.

TRAVAUX SUR LA VOIRIE

Fin de la dernière tranche de l'enfouissement des réseaux aériens, sente des Vaux, Moulin Neuf, Sentier sous les jardins.

- Pour 2017, restera à enfouir deux câbles Télécom, route de Varennes et rue du Moulin neuf, pour lesquels nous attendons une réponse de France Télécom.

Ouverture du parking de 49 places rue st Leu, qui va permettre de désengorger le quartier et réalisation d'une liaison piétonne vers notre future micro-crèche et la place du général de Gaulle.

Mise en service du parking en face la mairie réservés aux visiteurs de la Mairie.

Fin de la **2^{ème} phase de mise aux normes PMR**, entre l'Impasse de la Grande Cour et le parvis de l'église, avec la zone de rencontre qui était prévue rue P. Doumer.

Réparation des chaussées dégradées dans plusieurs rues : rue de la Champagne , Chaussée de l'étang impasse des Carpeaux, rue de l'Osier et Chaussée de Varennes concomitamment avec les travaux du réseau d'eau potable effectués par la Lyonnaise des eaux.

- En 2017 est prévue la restauration de la bande de roulement de **l'avenue des Charmes aux Cottages**, le **deuxième accotement du Bel Air** et aménagement de la rue de l'Osier, lorsque nous aurons trouvé un accord avec les riverains.

- Le calendrier de la restauration nécessaire des rues de Servon, rue Neuve, rue St Leu sera fonction de la décision du conseil de territoire sur la reprise ou non de la compétence « voiries d'intérêt territorial ».
- Et enfin, avec nos voisins de Mandres et de Villecresnes, nous avons relancé le dossier du contournement de nos communes auprès du Conseil départemental.

CIVISME ET SÉCURITÉ

Début octobre, prise de fonction de Christophe MUARD au poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Après l'installation des caméras de vidéosurveillance, il vient compléter le dispositif de sécurité mis en place par la municipalité.

Sa présence a tout de suite été appréciée par de nombreux Pérignons.

- Dès qu'il sera agréé par le Procureur de la République, il pourra intervenir et verbaliser le cas échéant dans les différents domaines qui sont de son ressort : respect des règles de stationnement, des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics (chiens) ainsi que les infractions relatives à la lutte contre les bruits de voisinage et tout ce qui concerne l'urbanisme avec le contrôle des constructions et aménagements divers.
- Il mènera également une action auprès des propriétaires de chiens classés dangereux qui ne respectent pas la réglementation car ces chiens commencent à être nombreux sur la commune.

Profitant de la présence de M. le Préfet, le Maire a tenu à aborder la problématique de la sécurité et de la tranquillité dans notre commune.

« Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés aux actions d'une petite bande, peu nombreuse (5 ou 6 individus dont certains sont mineurs !) qui traînent toutes les nuits dans Périgny et commettent de nombreux méfaits (nuisances diverses, dégradations, vols et tentatives de vols) et créent beaucoup de perturbations.

Un exemple de leurs œuvres, le **Jeu des enfants Place de Boécourt** brûlé et entièrement détruit au cours de l'été dernier !

Ils sont connus des services de police, certains ont déjà eu maille à partir avec celle-ci et avec la justice. Certains ont même fait de la prison, la BAC est souvent sur Périgny, effectue des contrôles, mais cela ne semble pas freiner leurs ardeurs.

Pour essayer de faire cesser cette situation, nous allons également demander l'aide de tous les responsables concernés : les autorités de l'État pour la partie qui leur incombe, mais également le bailleur social VALOPHIS propriétaire des logements,

- En 2017, l'installation de caméras supplémentaires est prévue et nous attendons l'autorisation de la préfecture, ainsi que la notification de la subvention pour lancer les appels d'offres.

Cela concerne la place de Boécourt, le parking rue du Général Leclerc et nos installations sportives route de Brie (Club House, terrain de football, courts de tennis) ainsi que la sécurisation de nos deux écoles, qui sera complétée par l'installation d'alarmes anti-intrusion et le remplacement des interphones par des visiophones.

Ces caméras viendront compléter celles déjà installées et réparties entre le gymnase, la place de l'église, la mairie et le parking St Leu qui permettent de surveiller les bâtiments communaux et leur environnement direct.

Au passage, une de ces caméras, place du Général de Gaulle a été vandalisée récemment par des jeunes qui ont été identifiés grâce, justement, à la dite caméra.

Une plainte a été déposée et l'enquête est en cours avec l'espoir qu'elle aboutisse à quelque chose.

qui lui aussi connaît la situation, pour qu'il aille jusqu'aux expulsions de ceux qui continuent à perturber la vie des honnêtes gens.

J'en appelle aussi à certains parents, pour qu'ils exercent leur autorité, s'ils en sont encore capables.

Il faut que les choses soient claires, nous n'avons pas l'intention de laisser la situation se dégrader.

Et s'il le faut, nous n'hésiterons pas à mener des actions en justice pour faire cesser ces agissements. »

Georges URLACHER a également demandé aux parlementaires présents, ainsi qu'à ceux qui espèrent le redevenir en juin prochain, d'œuvrer pour remettre en place une police de proximité et notamment réinstaller en nombre, des représentants de la Police Nationale dans le bureau de police que les communes du Plateau Briard avaient fait construire dans ce but à Villecresnes.

SERVICES EN MAIRIE ET COMMUNICATION

Mise en service des deux panneaux d'affichage électronique

Depuis le début de l'année 2016, le nouveau site de la ville est opérationnel, il se veut plus moderne, plus convivial, plus intuitif et surtout plus conforme aux usages d'aujourd'hui.

De nombreuses démarches administratives peuvent ainsi être réalisées en ligne suivant les processus de la **GRC (Gestion Relation Citoyen) qui va devenir GRU (Usagers) suite à une évolution du logiciel d'INFOCOM.**

Un nouveau logiciel a permis la création d'un portail Famille, facilitant ainsi la facturation, le paiement en ligne et les inscriptions en lignes pour toutes les activités scolaires et périscolaires.

ACTIONS PRÉVUES EN 2017 :

- Poursuite de la dématérialisation de l'ensemble des documents administratifs.

- Numérisation des Archives

- Pour permettre aux familles qui ne peuvent se rendre en mairie en semaine, nous allons tester, suite à une proposition du personnel du service Enfance, une présence supplémentaire 1 ou 2 samedis matin par mois en mairie.

La fibre optique est officiellement déployée sur Périgny depuis octobre dernier.

Si nous remercions le Département d'avoir fait réaliser les travaux, un certain nombre de problèmes de raccordements individuels apparaissent cependant.

En cas de problème, il faut prendre contact avec VALOFIBRE ou encore SFR, la commune n'étant pas maître d'ouvrage, il est inutile de téléphoner en mairie pour avoir une intervention, nous ne pouvons que relayer vos problèmes vers ces deux sociétés.

VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

« Même si l'Éducation ne fait pas partie des compétences obligatoires des communes, nous veillons au bien-être des enfants en faisant en sorte que l'école soit un cadre privilégié pour nos jeunes Pérignons.

C'est ce que nous continuons à faire, dans le cadre du programme de l'école numérique par exemple. »

Fin 2016 installation d'un premier tableau numérique dans la classe des CM2, qui pourra être suivi d'autres si l'expérience se montre concluante.

Un **chariot mobile** équipé de 16 tablettes numériques a également été mis à la disposition des enseignants intéressés qui pourront l'utiliser selon leurs besoins.

À la rentrée de septembre, nous avons dû pallier, la défaillance de l'association APOES qui gérait jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'étude du soir.

Nous avons donc municipalisé ce service aux familles et comme dans la plupart des communes de notre territoire, des études surveillées (assurées par des enseignantes) ont été mises en place à l'école élémentaire.

Encore une nouvelle charge financière pour la commune dont nous aurions pu nous passer !

Georges URLACHER a tenu à préciser que malgré cette charge nouvelle, les NAP sont restées gratuites pour les familles !

« Dans un tout autre domaine, mais non moins important, l'importance du tri des déchets et la lutte contre le gaspillage à la cantine sont deux sujets sur lesquels je pense qu'il est nécessaire de sensibiliser les plus jeunes.

*Ainsi l'an passé une classe de l'école G.H. a participé au concours du SIVOM : **Chantons le tri.***

- Cette année, dans le même esprit, nous allons proposer à l'ensemble des acteurs concernés, de réfléchir à la mise en place d'une action **« Halte au gâchis »** : tout ce que je mets dans mon assiette, je m'engage à le manger!

*Notre **Conseil Municipal Jeunes** est toujours très dynamique, il a été très présent sur les manifestations de la commune : 8 mai, 11 novembre, une naissance / un arbre.*

- Cette année, Il est prévu de développer des actions en partenariat avec le Club Ados et une action Téléthon pourrait être organisée.

- Face à la hausse de fréquentation du **Club Ados** nous essayons de trouver une salle dans laquelle nos jeunes ados pourraient développer leurs activités. »

ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ, PETITE ENFANCE, LOGEMENT

« À l'instar des initiatives communales à l'attention des plus jeunes, il convient d'adapter l'action municipale à chacune des classes d'âge de la population périgonne.

Une des missions du CCAS doit être de permettre à tous, y compris celles et ceux, qui ne bénéficient que de petites retraites, et ils sont plus nombreux que ce que l'on pourrait penser, d'avoir eux aussi accès aux loisirs, aux voyages, à la culture, à la prévention santé, au sport et aux rencontres conviviales et chaleureuses. »

C'est l'objectif du **Périclub** qui compte aujourd'hui plus de 120 adhérents et qui s'efforce d'adapter les activités proposées aux besoins et aux centres d'intérêt de ses adhérents. Parmi les nouvelles activités 2016 on peut citer:

Un **atelier d'initiation à l'utilisation des tablettes numériques**, qui a connu un tel succès, qu'une 2^{ème} session est prévue au cours du 1^{er} Trimestre.

Mise en place d'une **permanence gratuite d'un avocat 1 fois par mois**.

Le CCAS, c'est aussi la **solidarité** : ainsi suite à un **incendie** dans la Résidence des Roses, nous avons dû reloger une famille en urgence dans le logement au-dessus de la pharmacie.

Le **Conseil des Sages** de son côté a continué ses réflexions et un de leurs projets qui était l'installation **d'appareils de fitness extérieurs** au gymnase a été réalisé en décembre dernier. Gageons que les Pérignons seront nombreux à s'y retrouver.

PETITE ENFANCE

- En complément à notre projet de micro-crèche et toujours en partenariat avec nos voisins de Mandres, il est prévu de créer un **RAM** qui serait situé dans les locaux de l'ancienne mairie de Mandres.

Ce projet sera en grande partie financé par la CAF.

LOGEMENT

- **Deux projets sont à l'étude : 6 logements sociaux Grandecour par le bailleur I3F et rue St Leu**, suite à la vente d'une grosse propriété, un **petit collectif** devrait voir le jour, il pourrait compter **40 logements dont 13 sociaux**.

Avec ces nouveaux logements, Périgny comptera 100 logements sociaux, certes encore loin des objectifs de l'État, mais malgré tout, très important pour nous quand on voit d'où nous sommes partis.

Sur ce sujet, le Maire a également interpellé les parlementaires et le représentant de l'État sur une révision des lois, SRU, ALUR, Duflo, ... pour une meilleure adaptation aux petites communes.

VIE ASSOCIATIVE ET CONVIVIALITÉ

Comme chaque année, en partenariat avec **nos associations** toujours aussi actives, les manifestations ont été nombreuses sur notre commune. Quelques événements auront ponctué cette année 2016.

En **avril dernier**, la 2^{ème} édition des **Rencontres musicales de Printemps**, organisées par l'Orchestre d'Harmonie Briard avec la participation du Big Band du conservatoire de Montgeron, les Celticos du Conservatoire de la Brie, le Chœur Polyvoce et la Fanfare l'Avenir Boécourt, nous ont permis de passer un très bel après-midi musical.

- Cette année, dans le cadre du **26^{ème} anniversaire** de notre jumelage avec **Boécourt**, nos amis suisses viendront nous rendre visite durant le W-E de la Pentecôte **et un appel aux familles qui seraient désireuses de nous aider à les accueillir est lancé**.

Pour sa 1^{ère} édition, notre **Marché « printanier »** avec la participation active de nos maraîchers et de nombreux autres exposants, agrémenté d'un Troc aux plantes, a également connu un beau succès.

- Innovation cette année, cette manifestation sera organisée en partenariat avec le territoire, dans le cadre de la **semaine du Développement durable**. Elle démarrera avec notre marché printanier le dimanche 13 mai, suivi par des ateliers nature dans les écoles durant la semaine et elle pourrait se terminer, le dimanche suivant, par un après-midi champêtre à la Maison de la Nature.

La 2^{ème} édition des **Olympiades** en juin dernier a connu un beau succès avec de nombreux participants. Cette manifestation devrait pouvoir être renouvelée cette année encore.

En octobre, l'anniversaire des **30 ans de la Brie qui Lit** qui aura été un point fort de l'automne !

- Au printemps, l'AAPPMA va organiser le 35^{ème} anniversaire de la création de ce qui s'appela à l'époque « la Gaule périgonne » avant de devenir l'association de pêche intercommunale du Plateau Briard.

Certains sportifs ont été mis à l'honneur :

Chez **Arc Nature Périgny** : 4 médaillés dont 3 Or et 1 Bronze lors de la 32^{ème} édition du Parcours France et à **l'EPAM pour le roller** : 8 médailles dont 2 Or, 4 Argent et 2 Bronze au championnat de France.

Cette cérémonie fut une nouvelle fois l'occasion pour le Maire, de remercier l'ensemble des bénévoles qui, tout au long de l'année, participent, que ce soit dans les associations ou au CCAS, ou même

ponctuellement, à l'animation de notre village et sans qui la vie de notre commune ne serait pas ce qu'elle est.

Il en a profité pour lancer à nouveau un **appel au bénévolat**.

« Si vous avez envie de donner un peu de vous-même et de votre temps pour participer à la vie de la commune, vous serez j'en suis sûr, les bienvenus ».

Il a également rappelé aux associations que la Municipalité continuera et ce malgré les ponctions financières qui nous sont à nouveau imposées, à leur maintenir son **soutien** au travers des subventions, des aides en matériels et en locaux qui leur sont apportées.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCES

- Deux projets sont en gestation dans la zone d'Activités de l'Ormois. Espérons qu'ils aboutiront et nous apportent quelques emplois et subsides qui seront les bienvenus.

Avant de conclure il a abordé la question que tout le monde attendait : qu'en sera-t-il des **impôts locaux**?

En 2016, nous aurons réussi, sans augmentation des impôts locaux et ce, depuis 6 ans, à maintenir, voire améliorer, les services rendus à la population et les aides apportées à la vie associative, tout en continuant à investir, le tout, en maintenant un niveau d'endettement raisonnable pour une commune de notre taille.

- Alors malgré la nouvelle baisse des dotations de l'État qui cette année devrait être **équivalente à celle de l'an passé, nous ferons tout, cette année encore, pour ne pas augmenter nos impôts locaux**. S'ils venaient à augmenter, cela ne sera pas de notre fait !

Ainsi, arrivés à mi-mandat, nous avons déjà mené à bien une bonne partie des projets de la mandature avec entre autres, la restauration de plusieurs bâtiments, la rénovation du centre-ville et la création de nouveaux espaces de stationnement.

Il reste bien sûr encore d'autres projets importants à finaliser, comme **la restauration de la MNE**, celle de la **future annexe de la mairie** et la construction de notre **micro-crèche** dont les travaux devraient pouvoir commencer avant les vacances d'été si tout va bien.

Tous ces travaux permettront à terme, à encore mieux répondre aux besoins des Pérignons, et faire que **Périgny reste une ville toujours plus agréable à vivre**.

C'est également ce qui nous a guidé dans la Modification du PLU que nous menons en compétence liée avec le Territoire, dont l'enquête publique commencera à la fin février.

Avant de clore, il a tenu à remercier nos soutiens financiers : **nos parlementaires**, l'État avec la DETR et la CAF, tout en rappelant à nos conseillers régionaux que nous ne manquerons pas de solliciter la Région.

Pour terminer, comme chaque année, le Maire a tenu à remercier l'ensemble de nos agents communaux, avec à leur tête Gwenola LEBASCLE et les élus qui, tous ensembles et grâce à leur implication permanente, font que nous parvenons à respecter au mieux nos engagements.

Il a remercié également les époux/épouses de nos élus qui eux aussi, à leur niveau, participent à la vie de notre commune, ne serait-ce qu'en supportant les absences nombreuses de leurs conjoints.

Enfin, il n'aura échappé à personne, **que 2017 est une année doublement électorale : élection Présidentielle** en avril et mai, **puis élections Législatives** en juin, alors **votez et soyez nombreux à venir vous exprimer**.

Médailles de la ville : En final, et dans la continuité de son propos sur les bénévoles, il a tenu à remettre la médaille de la Ville à Madame LAGAISE pour son engagement depuis de nombreuses années tant au Conseil paroissial qu'aux activités du CCAS.

Que l'année 2017 soit une année d'espérance et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets !

RÉTROSPECTIVE 2016



Janvier • Voeux du Maire



Février • Collecte au profit des Restos du coeur



Février • Carnaval des Temps Péricolaires



Mai • Commémoration du 8 Mai



Mai • Marché de printemps



Mai •



Juin • Chorale école élémentaire



Juin • Olympiades



Novembre • Commémoration du 11 novembre



Novembre • Verger des naissances

RÉTROSPECTIVE 2016



Mars •
Accueil des nouveaux
pérignons

Avril •
Rencontres musicales



Mars •
Formation Citoyens
pour la vie en élémentaire



Avril • Spectacle Chantons le Tri en élémentaire



Inondations



Mai • Printemps des Arts



Mai • Voyage en Alsace



Septembre • Saint Leu



Octobre •
Sortie Chartres
organisée
par le CCAS



Décembre •
Banquet des seniors



Novembre • Médailles du travail et récompenses des jeunes diplômés

JEUX BOÉCOURT

Peu de temps avant les vacances d'été, un groupe d'individus avaient mis le feu au toboggan de l'aire de jeux de la place de Boécourt.

Après de nombreux mois, nous avons enfin obtenu en fin d'année le feu vert de l'assurance de la commune pour son remplacement.

C'est maintenant chose faite et nos petits Pérignons vont à nouveau pouvoir profiter de cet équipement dès que les beaux jours seront revenus.

L'installation d'une caméra de vidéo-protection est toujours prévue sur cette place, elle sera installée, ainsi que celle prévue également sur le parking du Général Leclerc, dès que nous aurons l'accord de la préfecture nous autorisant à déployer leur installation.



ENFANCE JEUNESSE

L'ÉCOLE GEORGES HURÉ PASSE AU NUMÉRIQUE !

Du tableau noir au tableau numérique... Un TNI (tableau numérique interactif) a été installé dernièrement *dans l'une des classes de l'école élémentaire.*



Il est composé d'un écran tactile, sur lequel sont projetées des séquences via un vidéoprojecteur, piloté par un ordinateur. Grâce à un logiciel installé sur la machine, le système prévoit la prise en main sur le grand écran, à l'aide d'un stylet ou des doigts.

L'enseignante peut ainsi afficher, modifier, animer et enregistrer du texte ou des images visibles par l'ensemble de la classe. Les élèves, eux, peuvent écrire, dessiner, surligner, directement sur le grand écran.

Selon les tests réalisés dans d'autres écoles, le TNI remporte déjà plusieurs succès : gain de temps dans la préparation des cours, économie sur les impressions et, surtout, un moyen de capter l'attention de toute la classe. Les enfants ont moins peur d'aller au tableau et redoutent moins l'échec. Ils deviennent acteurs du cours au côté de l'enseignant et il y a un vrai travail de groupe qui se crée.

Nous souhaitons à nos petits Pérignons une bonne route scolaire avec le numérique.

PÊLE-MÊLE ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Atelier acrosport en élémentaire



Atelier acrosport en élémentaire



Activités sportives en élémentaire



Activités manuelles en élémentaire



Atelier cuisine en élémentaire



Atelier théâtre en élémentaire



Atelier cuisine en maternelle



Atelier nature en maternelle

Atelier cuisine en maternelle



Atelier danse aux TAP maternelle

SPECTACLES DE NOËL

À l'école Maternelle S. Heinrich le **vendredi 9 décembre**, les enfants ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de Noël « un cadeau pour le Père Noël ».



Pourquoi le Père Noël ne reçoit-il jamais de cadeau ? Zaza part à la rencontre des enfants du monde afin de remédier à cette injustice. Un voyage autour du monde pour une comédienne et des marionnettes.

À la fin du spectacle, Monsieur le Maire a remis aux enseignantes une boîte de chocolats et en chantant tous ensemble nous avons fait venir le Père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux et de chocolats. Nous remercions chaleureusement sa venue qui a enchanté tous les enfants.

Le **lundi 12 décembre à 14h**, les élèves de l'école G.HURE ont eu le plaisir de découvrir leur spectacle « BOP et Mancini . . . en Scène ! »

Monsieur Mancini présente son spectacle...

Au programme : jongleries, balles, massues, magie...
Dérangé par un spectateur en retard (Bop), il tente de s'en débarrasser.

Ce dernier veut absolument participer : Monsieur Mancini lui joue d'abord quelques tours et finit par composer avec lui, ce qui n'est pas sans engendrer gaffes et situations burlesques.

Pour clôturer ce moment, Monsieur Le Maire a remis aux enseignantes une boîte de chocolats.
Les enfants avec joie ont reçu comme chaque année leur ballotin de chocolat pour les fêtes de fin d'année.



ACCUEIL DE LOISIRS

Nous avons passé de bonnes vacances de Noël sous le thème de Noël !

Nous avons été regroupés tous ensemble accueil maternel et élémentaire la deuxième semaine à l'école maternelle et avons fait toutes nos sorties en commun.

Nous sommes tous allés au cirque Alexis Gruss voir le spectacle : Quintessence. Le spectacle était magnifique et plein de féerie.

La deuxième semaine nous sommes allés voir Vaiana au cinéma Buxy, ce fut un bon moment avec les enfants, nous avions la salle de cinéma pour nous tout seuls.

De nombreuses activités pour ces deux semaines, ateliers culinaires : truffes en chocolat et petits sablés de Noël, en bref, des activités pleines de paillettes, et fabrication d'un vrai traineau de Père Noël pour les enfants d'âge maternel.

Cette année le Père Noël est même passé déposer au pied du sapin des cadeaux à chaque enfant du centre.



INFOS FAMILLES

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'utilisation du passeport seul n'est plus suffisante pour qu'un mineur sorte seul de notre territoire.

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs qui voyagent à l'étranger sans être accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie du territoire.

Le mineur devra présenter sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou un passeport) ainsi qu'une autorisation de sortie du territoire signée par le titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé cette autorisation de sortie.

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.



Vous pouvez obtenir ce formulaire sur www.service-public.fr. Cette nouvelle mesure a pour but d'éviter que nos mineurs partent seuls à l'étranger sans que leurs parents soient prévenus.

LES BÉNÉVOLES

Se libérer tous les jours de la semaine de 11 h à 12 h afin de livrer les repas et discuter avec nos anciens...

Marcher dans nos rues par quartiers pour distribuer les Bulletins et Feuilles de Chou...

Donner de son temps et de son savoir pour créer des activités dans notre village...

Préparer les repas et goûters du Périclub...

Voici le travail de nos bénévoles, sans eux notre village ne vivrait pas aussi bien et la tristesse s'installerait ainsi que le manque de solidarité.

C'est donc un repas qui leur a été offert pour les remercier de leur bienveillance.

Dans le cadre du golf de Marolles, ils ont apprécié le saumon mariné cuit dans le sel, le rôti de sept heures et ses pommes sarladaises, sa tarte aux pommes avec sa boule vanille et un bon café. Le tout avec une bouteille de beaujolais, qui cette année avait un gout de cassis... de banane... ou de cerise... On ne le saura pas vraiment.

Merci encore à eux de savoir donner de leur temps aussi gentiment et simplement.

CCAS

CONSEIL DES SAGES

Parmi les projets du Conseil des Sages, la création d'un espace de Fitness extérieur sur la pelouse du gymnase Alain Mimoun avait été retenue par le Conseil Municipal qui l'avait inscrit au budget 2016.

Les travaux de mise en place sont maintenant terminés et nos « Sages » ont pu les tester début janvier.

Cet espace composé de cinq différents appareils est donc maintenant à la disposition de tous les Pérignons.

Alors n'hésitez pas à venir vous détendre et transpirer un peu, seuls ou entre amis.



BANQUET DE FIN D'ANNÉE

Cette année ce fût la vie de Château : ce **dimanche 11 décembre**, le traditionnel repas de Noël du C.C.A.S. a rassemblé 110 personnes à Santeny.

Ce repas de Noël a été l'occasion de réunir autour d'un excellent menu « les anciens » et de retrouver des amis autour de superbes tables rondes décorées par le club cartonage.

Un super apéritif, recette de Suzy, une animation de notre Bernard Bégat, une belle ambiance dans la salle de danse, tout a été réuni pour nous faire croire de nouveau au Père Noël, nous qui lui ressemblons de plus en plus.

Merci à tous et à notre Maire pour cette belle journée festive.



LES SÉNIORS TOURNÉS VERS LE FUTUR !!!



Ils étaient 12 à suivre la formation « tablettes »... Tous bien assidus pendant 4 semaines.

Désormais, internet n'a plus de secrets pour eux.....

JUMELAGE PÉRIGNY - BOÉCOURT

Rencontre du Week-end de la Pentecôte du 4 au 6 juin 2017.



Nos amis suisses viendront nous rendre visite au cours de ce week-end et ce sera l'occasion de se retrouver entre anciens et nouveaux du jumelage.

Ils arriveront le samedi en milieu d'après-midi et repartiront le lundi également en milieu d'après-midi.

Après un pot de bienvenue, ils seront dirigés vers leurs familles d'accueil pour y passer la soirée. Le lendemain dimanche sera consacré à la visite d'un site de la région, non encore choisi à ce jour. Le soir, une soirée en commun sera organisée pour fêter le 26^{ème} anniversaire de notre jumelage. Le lundi, après le petit déjeuner, repas en commun à la Maison de la Nature.

Nous aurons besoin de familles d'accueil pour les nouveaux participants, les anciens ayant déjà leur point de chute.

Si vous êtes intéressés par ces échanges et si vous avez la possibilité d'accueillir une ou deux personnes ou bien un couple, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie auprès de Sandrine Baudoin.

Nota : je rappelle, surtout pour les Pérignons récents, que Boécourt étant situé dans le Jura, il n'y a donc pas de problème de langage, puisqu'ils parlent français.

Bienvenue par avance aux nouveaux participants.

VIGILANCE

DÉPANNAGE À DOMICILE : FAÎTES-VOUS DÉPANNER, PAS ARNAQUER

Vous trouvez régulièrement dans votre boîte aux lettres des prospectus qui ont l'aspect de « documents officiels » et qui comportent des numéros de téléphones de diverses entreprises de dépannage d'urgence.

Attention ! Ces cartes ne sont ni officielles, ni distribuées par la Mairie, évitez d'utiliser ces numéros de téléphone.

Ces entreprises cherchent à vous faire croire qu'elles sont installées dans votre ville ou tout près de chez vous. Donc tout naturellement, en cas d'urgence, votre premier réflexe sera de composer le numéro de téléphone indiqué. Mais attention, leurs factures sont souvent excessives.

Réparer une simple fuite d'eau pourrait vous coûter plusieurs milliers d'euros.

Les pièces détachées sont facturées très cher et certains dépanneurs remplacent des pièces encore en bon état, ce qui fait bien sûr grimper la facture.

La seule véritable urgence est l'inondation et, dans ce cas, il faut appeler les pompiers.

Evier bouché, panne d'électricité, porte claquée, fuite d'eau ? Voici quelques conseils qui vous éviteront les mauvaises surprises :

Pour une fuite, commencez par fermer le robinet d'arrivée d'eau.

Cela vous laissera le temps de trouver un plombier proche de votre domicile au lieu de faire appel à une entreprise dont vous n'avez qu'un numéro de téléphone.

Vous avez claquée votre porte et vos clés sont à l'intérieur, avant d'appeler un serrurier, pensez qu'une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: famille ou amis proches.

Dans tous les cas, quelles sont **les précautions indispensables** :

1 • Exigez un devis écrit

Sauf en cas d'urgence absolue, le dépanneur doit obligatoirement vous remettre un devis détaillé avant de commencer les travaux si leur montant dépasse 150 euros TTC. Il est lié par ce document.

Refusez tout complément de travaux ou toute prestation autre que votre demande initiale.

Si vous profitez de la présence du dépanneur pour demander un devis d'autres travaux, vous bénéficierez du délai légal de rétractation.

Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.

Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

2 • L'ordre de réparation est obligatoire

Même en cas d'urgence absolue, le dépanneur doit établir un ordre de réparation, en votre présence, pour toute prestation estimée à plus de 150 euros TTC.

Il constate l'état initial des lieux ou de l'appareil, la motivation de votre appel et la nature des réparations à effectuer.

N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

Ne les acceptez pas sous prétexte qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

3 • Étudiez la facture avant de la payer

Avant paiement, toute prestation réalisée de plus de 15,24 euros TTC doit faire l'objet d'une note ou facture indiquant le taux horaire de la main d'œuvre, le temps passé à l'exécution des travaux, les frais de déplacement, le détail des pièces changées (dénomination, qualité, prix).

Gardez-la précieusement à titre de preuve.

Dans tous les cas, conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses, en cas de réclamation

4 • Privilégiez le recours à des professionnels

N'attendez pas d'avoir un problème pour demander à vos voisins ou amis s'ils connaissent un plombier, un électricien et un serrurier dont ils sont satisfaits et noter leurs coordonnées. Anticipez et élaborer vous-même votre liste de numéros d'urgence.

5 • Comment trouver un bon artisan ?

Vous pouvez vous renseigner auprès des organisations professionnelles, par exemple sur le site : www.artsans-du-batiment.com ou www.ffbatiment.fr (rubrique annuaire bâtiment)

Dans tous les cas, n'hésitez pas à appeler les entreprises pour connaître leurs tarifs.

L'UFC Que Choisir du Val d'Yerres peut également vous renseigner au **01.69.56.02.49** ou **contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr**

Sur ce sujet, vous pouvez également consulter le site officiel **www.economie.gouv.fr/dgccrf**

GRIPPE AVIAIRE : LE TERRITOIRE NATIONAL PASSE EN RISQUE « ÉLEVÉ »

À la suite de la découverte de plusieurs foyers d'influenza aviaire, hautement pathogène H5N8, dans des élevages du Sud-Ouest et de cas dans la faune sauvage dans le Pas-de-Calais et la Haute-Savoie, **le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, a décidé de relever le niveau de risque vis-à-vis de la maladie au niveau « élevé » sur l'ensemble du territoire national.**

Cette décision a été également motivée par l'évolution rapide de la situation sanitaire en France et dans plusieurs pays d'Europe et par la dynamique de propagation du virus.

En conséquence, des mesures de protection renforcées doivent être mises en place :

- Obligation de confinement ou pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour tous les élevages commerciaux de volailles et toutes les basses-cours ;
- Interdiction de tout rassemblement de volailles vivantes, et en particulier des marchés de volailles vivantes. Les rassemblements peuvent avoir lieu sous dérogation, si notamment des dispositions sont mises en œuvre pour éviter tout risque de contamination par les oiseaux sauvages d'eau (oiseaux de la faune sauvage susceptibles d'être infectés par l'influenza aviaire) et entre volailles issues de différents élevages ;
- Interdiction de lâchers de gibiers à plume sur tout le territoire national. Les lâchers de faisans et de perdrix peuvent être autorisés, sous certaines conditions.

En parallèle à ces dispositions, des mesures de biosécurité strictes doivent être respectées dans toutes les exploitations de volailles et par toutes les personnes susceptibles de rentrer dans des élevages de volailles.

VIGNETTES ANTI-POLLUTION

Une vignette obligatoire pour rouler à Paris à partir 16 janvier 2017.

Seuls les véhicules équipés de vignettes Crit'Air vertes pourront circuler librement dans toute la ville. À noter qu'en cas de pollution, il n'y aura plus de circulation alternée. Seule la vignette fera foi.

Crit'Air. C'est le nom de la vignette (certificat qualité de l'air) lancée par l'Etat qu'il faudra obligatoirement coller sur votre pare-brise pour circuler dans Paris intra-muros.

La capitale sera la première Zone à circulation restreinte (ZCR) en France, à partir du 16 janvier 2017. Sans vignette, vous ne pourrez pas circuler dans une ZCR.

Cette vignette permet d'identifier les niveaux de pollution des véhicules. La vignette Crit'Air verte (véhicules électrique et hydrogène) sera réservée aux véhicules qui n'émettent aucun

polluant. Le stationnement sera même gratuit avec cette dernière. Les autres sont classées de 1 à 5, ce chiffre augmentant avec la pollution. Il n'y a pas de vignette pour les véhicules très polluants, dits « non classés », qui ne pourront pas rouler dans la ZCR de 8h à 20h en semaine.

Comment se procurer la vignette Crit'Air ?

Sur le site internet certificat-air-gouv.fr (au prix de 4,18 €).

Vous devrez vous munir de votre carte grise et de votre carte de paiement.

Plus d'infos : www.paris.fr/stoppollution



SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Finances

- 1• Décision modificative du budget de l'exercice 2016.
Approuvé à l'unanimité.
- 2• Révision du montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) transférées au Territoire pour l'année 2016.
Adopté à l'unanimité.
- 3• Révision du montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) transférées au Territoire pour l'année 2017.
Adopté à l'unanimité.
- 4• Autorisation de dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2017. **Approuvé à l'unanimité.**
- 5• Actualisation de la liste des logements attribués pour utilité de service par convention d'occupation précaire avec astreinte.
Approuvé à l'unanimité.
- 6• Produit des domaines. **Adopté à l'unanimité.**
- 7• Attribution d'une indemnité de fonctions à un Conseiller Municipal délégué. **Approuvé à l'unanimité.**
- 8• Attribution d'une indemnité de Conseil au Trésorier Payeur.
Approuvé à l'unanimité.

Affaires générales

- 9• Création de la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction. **Autorisée à l'unanimité.**
- 10• Autorisation de signature de la convention pour l'accompagnement en Énergie Partagée (CEP) avec le SIGEIF. **Approuvé à l'unanimité.**
- 11• Modification du siège de la Métropole du Grand Paris. **Adoptée à l'unanimité.**
- 12• Désignation d'un représentant de la Commune au sein du comité de pilotage au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, fin de séance à 20 h 00.

URBANISME

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Suite à la promulgation de la loi ALUR, qui supprime la notion de coefficient d'occupation au sol (C.O.S.) ainsi que la possibilité de fixer des surfaces minimum pour qu'un terrain soit constructible, il était nécessaire de modifier notre P.L.U., non seulement pour le mettre en conformité avec cette loi, mais aussi et surtout pour protéger nos secteurs pavillonnaires diffus contre une trop forte densification rendue possible par cette loi et dont les Pérignons ne veulent pas.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé le 15 octobre 2015 de lancer cette procédure de modification.

L'essentiel de cette modification concerne donc les règles régissant les possibilités de construction sur des terrains déjà construits ou qui pourraient être divisés en mettant en place de nouvelles règles de recul, de vue directe, de hauteur, d'espace entre deux bâtiments, etc.

Après quelque retard dû à notre intégration dans le territoire GPSEA, le territoire ayant compétence en matière de PLU, le dossier a pu enfin être terminé.

Pour information, dans le cadre des accords entre les communes et le territoire, la commune a gardé la maîtrise technique du dossier, le territoire n'en gérant pour sa part

que la partie administrative, d'où un peu de retard.

Ce dossier sera donc consultable en mairie, au cours de l'enquête publique qui devrait commencer fin février. Les dates du déroulement de cette enquête seront communiquées dès que le tribunal administratif de Melun aura désigné un commissaire enquêteur.

Ce dernier nous communiquera, dans le même temps, les dates de ses permanences en mairie au cours desquelles il sera également possible de le rencontrer.

HOMMAGE À M. ARMAND RIBAUCCOURT

Armand Ribaucourt nous a quittés mi-décembre, il était une grande figure du Périgny d'hier, quand les anciennes allaient au lavoir et que les cochons traversaient le village. Il a marqué une époque et laissera de bons souvenirs à toute une génération.

Armand, avec sa petite moustache suspendue à son sourire, le sourcil gauche qui se dressait en accent circonflexe quand il voulait plaisanter, sa casquette vissée sur la tête, sa voix vive et sa petite taille, son vélo pour aller au jardin de la Champagne, quand il s'était retiré du maraîchage près du bois Saint-Leu, qui l'emmenait faire les marchés à Maison Alfort.

Armand, c'est le pressoir à pommes de couleur bleue, au « carrefour » à l'angle de la rue neuve, le portail marron toujours ouvert à chaque automne, avec ce jus que l'on venait boire au débotté, en quittant l'école, avec la timbale au fond à gauche et on se moquait pas mal de savoir si elle avait été rincée d'où l'on nous prédisait une bonne « colique ». La chaîne à godets puisait les pommes ruisselantes d'eau de rinçage, les hommes avec leurs grands tabliers plaçaient sous la presse, les étages de toiles remplies de pommes broyées, serties par des cadres en bois, avant que les tonneaux ne défilent.

Et comment ne pas se rappeler ce service du ramassage des ordures, précurseur de la déchetterie, qu'il assurait avec Julien son père, en tracteur sur notre commune et pendant tant d'années, il fallait les soulever nos poubelles, pour vider la remorque, dans la décharge municipale d'ordures ménagères, à ciel ouvert. Il rendait un fier service à notre collectivité.

Pour tout cela, merci à toi cher Armand, Marie-Laurence Martin-Vincent et Jacques Simon.



NAISSANCES

- 18/10/16 : Baïdi MENDY à Créteil
- 09/11/16 : Jeffray GUILLAIN à Quincy-sous-Sénart
- 05/12/16 : Yani TAMGOUT à Quincy-sous-Sénart

DÉCÈS

- 29/10/16 : Alain JACQUAMET
- 06/12/16 : Thérèse LE GALL
- 9/12/16 : Armand RIBAUCCOURT

N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Corinne VIEL
- Docteur Lydia FADDEEFF
6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 9401 45 17 95 52

SAMI 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI

- 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

- Sylvie NAPOLEONI Marie Christine TOULET Cabinet .01 45 98 91 27
- Anne SONNIER soins à domicile.....01 45 98 76 49

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE, 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ
10, rue des Charmes.....06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

FÉVRIER

- JEUDI 2**
 - **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 8**
 - **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 16**
 - **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 22**
 - **Repas à thème**
à partir de 12 h - Périclub

MARS

- JEUDI 30**
 - **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- VENREDI 31**
 - **FIN DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2017/2018**

AVRIL

- MERCREDI 12**
 - **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 13**
 - **Art floral**
Inscriptions préalables auprès du CCAS
48 h avant
- DIMANCHE 23**
 - **1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**
- MERCREDI 26**
 - **Repas à thème**
à partir de 12 h - Périclub

MARS

- JEUDI 2**
 - **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 8**
 - **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 16**
 - **Art floral**
Inscriptions préalables auprès du CCAS
48 h avant
- JEUDI 16**
 - **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 22**
 - **Spectacle des ALSH**
Au gymnase Alain Mimoun
- SAMEDI 25**
 - **PÉRIGNY VOUS ACCUEILLE**
à 11 h - Antoinette Belly
- MERCREDI 29**
 - **Repas à thème**
à partir de 12 h - Périclub

MAI

- DIMANCHE 7**
 - **2^{ème} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**
- SAMEDI 13**
 - **Marché de Printemps**
de 17 h à 20 h - place de l'église
- SAMEDI 20**
 - **FÊTE DE LA NATURE**
- WEEK-END DU 27/28**
 - **Printemps des arts**
Au gymnase Alain Mimoun